



Entrée en CHAM et CHAD en 2025

Publié le 14 janvier 2025

Votre enfant entre en 6e en septembre 2025 et souhaite, pour toutes ses années au collège, rejoindre une Classe à Horaires Aménagés pour développer sa pratique instrumentale, vocale ou de danse ? Voici le calendrier pour intégrer les dispositifs CHAM ou CHAD proposés dans le cadre d'un partenariat entre l'Education nationale et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise.

Réunions d'information

- ▶ CHAM vocale du collège des Merisiers, à Jouy-le-Moutier : mardi 28 janvier 2025 à 18h au collège
- ▶ CHAM instrumentale et CHAD (danse) du collège des Touleuses, à Cergy : mardi 4 février 2025 à 18h au collège

Candidatures

- ▶ télécharger la [lettre](#) et le [dossier](#) d'inscription
- ▶ date limite de dépôt : lundi 3 mars 2025, à l'accueil du conservatoire ou à l'adresse mail indiquée dans le dossier

Evaluations (sur convocation)

- ▶ CHAM instrumentale et CHAD : mercredi 19 mars 2025, au conservatoire
- ▶ CHAM vocale : samedi 22 mars 2025, au conservatoire

Les modalités d'évaluation sont détaillées dans le dossier d'inscription.

Résultats d'admission

- ▶ courant juin 2025, envoyés par les collèges

En savoir plus

- ▶ les CHAM (classes à horaires aménagés musique) de Cergy-Pontoise
- ▶ la CHAD (classe à horaires aménagés danse) de Cergy-Pontoise
- ▶ le dispositif national CHAM-CHAD

Contacts

- ▶ Vanessa Bescont-Castaldi, référente CHAM-CHAD du conservatoire : 01 34 41 43 56 ou vanessa.castaldi@cergypontoise.fr
- ▶ Secrétariat du Collège des Touleuses : 01 30 30 12 23
- ▶ Secrétariat du Collège des Merisiers : 01 34 40 80 80

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309
95027 Cergy-Pontoise Cedex
01 34 41 42 53